

Né à St. Jean Baptiste de Rouville M. Alcibiade Bêique, le nouvel organiste de Notre-Dame, fit son cours classique au Collège de St. Hyacinthe, et c'est dans cette maison qu'il commença l'étude de l'orgue. Désireux de se perfectionner dans son art, il passa, en 1878, en Belgique, et se rendit à Liège, où il suivit pendant deux ans les cours du Conservatoire. Après avoir passé cinq ou six ans aux États-Unis, il revint au Canada en 1886, et fut nommé organiste à la Cathédrale de St. Hyacinthe. En 1887 il fit un second voyage en Europe, et alla suivre à Paris les leçons de l'éminent organiste de Saint-Augustin, M. Eugène Gigout, et c'est sous cette haute direction qu'il compléta ses études d'orgue et de musique religieuse.

M. Bêique est un jeune homme d'avenir et de talent, et nous sommes convaincu qu'il ne tardera pas à se faire parmi nous une position brillante.

A. FILIATREAU.

LE CLERGE ET L'EMIGRATION

Un nouveau rôle et une nouvelle mission s'imposent aujourd'hui au zèle et au patriotisme de notre clergé. C'est de combattre et d'essayer d'arrêter ce courant d'émigration qui, sans cesse grandissant, emporte nos populations vers les États-Unis.

Mêlé avec nos populations agricoles, vivant de leur vie, connaissant leurs besoins, pouvant facilement discerner leurs défauts et leurs qualités, le curé est mieux que personne en position de porter remède à ce mal terrible, dont la persistance et surtout l'augmentation effraye tout le monde.

Les campagnes, principalement dans notre province, se dépeuplent rapidement.

Nos agriculteurs abandonnent la terre qui devrait leur rendre la vie facile et libre, pour aller chercher fortune dans la république voisine.

Que cette émigration continue à progresser comme elle l'a fait jusqu'ici, et notre nationalité, pour la conservation de laquelle on a tant lutté, on a tant souffert, est gravement compromise.

L'heure est solennelle, la situation est presque aussi critique qu'au moment de la cession et qu'à l'époque où les colonies anglaises, revendiquant leur indépendance, voulaient entraîner avec elles les Canadiens-Français.

A ces deux époques si périlleuses le clergé — on ne cesse de le répéter et de lui en témoigner de la reconnaissance — sauva notre nationalité.

Qu'il en fasse autant aujourd'hui ; l'heure presse.

Notre race s'en va, emportée par cette émigration, dont les causes principales sont la politique protectionniste d'Ottawa, et l'ignorance de nos classes agricoles.

Que nos prêtres regardent la situation actuelle avec le même sang-froid et le même courage que déployèrent leurs devanciers ; qu'ils s'adonnent avec tout leur zèle à cette nouvelle tâche ; qu'ils dépensent toutes leurs forces et toute leur influence à arrêter cette fatale émigration, et de nouveau ils mériteront la reconnaissance de tous, car ils auront rendu à notre pays un service inappréciable, en lui conservant ses forces vives.

L'émigration, avons-nous dit, tient à deux causes principales : la politique protectionniste du gouvernement d'Ottawa et l'ignorance des agriculteurs.

Sur la première de ces causes, le curé ne peut, évidemment, pas grand chose, si ce n'est de patronner les candidats anti-protectionnistes, les libéraux, au lieu de les combattre, comme tant d'entre eux l'ont fait si souvent.

Mais sur la seconde, sur l'ignorance des agriculteurs, il peut exercer une très salutaire action. Pour cela, il faut qu'il se fasse carrément leur éducateur, et qu'il se rappelle que puisqu'il a charge d'âmes, son premier devoir est de conserver dans sa paroisse les corps qui renferment ces âmes.

C'est dans l'espoir de trouver l'aisance et le bien-être que les agriculteurs de la province de Québec émigrent aux États-Unis. Le curé devra d'abord leur faire comprendre que leurs espérances seront trompées, et que, dans la plupart des cas, ils ne rencontreront dans ce pays qu'un travail ardu, des déceptions nombreuses, et souvent même l'indigence. Il devra les initier à ce qui se passe réellement dans ce pays qui ne leur apparaît qu'à travers des mirages bien trompeurs.

Il leur dira que dans le Vermont, 1,800 fermes avaient été abandonnées par leurs propriétaires dans le courant de 1890 ; que, dans le Massachusetts, 1,400 exploitations agricoles ont été vendues, parce que les propriétaires ne pouvaient plus y trouver leur vie ; que dans le Kansas, 2,650 fermes sont grevées d'hypothèques. Il ajoutera que le tableau n'est guère plus riant pour les ouvriers, et que la vie leur est bien plus dure à gagner qu'en Canada. A New-York, 150,000 personnes gagnent moins de 60 cents par journée de travail de 11 à 16 heures. Dans les autres grandes villes de l'Union, la condition de la classe ouvrière n'est pas meilleure, et il n'en peut être autrement, vu l'augmentation sans cesse croissante des immigrants qui affluent de toutes les parties du monde aux États-Unis.

En montrant clairement à nos agriculteurs le sort réel qui est réservé au plus grand nombre d'entre-eux s'ils abandonnent leur terre pour passer les lignes, en faisant de ce tableau l'objet de ses entretiens avec ses paroissiens, en revenant fréquemment sur ce sujet, le curé pourra certainement empêcher le départ de plusieurs, et les retenir sur cette terre de leurs ancêtres, car la sérieuse influence dont il jouit donne à ses paroles une grande autorité.

Après avoir ainsi éclairé nos agriculteurs sur le sort qui attend les émigrants, le curé devra mettre tous ses soins à faire cesser leur ignorance et leur apathie.

Puisque la loi du travail est une loi divine, il devra la prêcher fréquemment à ses paroissiens, leur faire comprendre par des conseils réitérés et pressants que le travail est pour eux une obligation stricte, que la terre ne peut être féconde qu'à la condition de lui prodiguer les soins indispensables, et qu'enfin ce travail ne sera productif et rémunérateur qu'en autant qu'il sera fait avec intelligence.

Dans ses courses à travers sa paroisse, le curé, tout en remplissant les devoirs de son ministère, fera comprendre au cultivateur la nécessité pour lui de s'instruire, d'apprendre les nouveaux procédés de culture, et de renoncer à tout